

# L'inceste, un crime contre l'humanité : échec au silence

Autor(en): **Piret, Geneviève**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278049>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'INCESTE, UN CRIME CONTRE L'HUMANITE ECHEC AU SILENCE

**Emissions de télévision, livres, articles dans la grande presse : le sujet douloureux des violences sexuelles faites aux enfants, et en particulier de l'inceste, n'est plus tabou ; nous n'avons pas voulu, quant à nous, rester silencieuses, renoncer à porter notre contribution à la dénonciation de ce fléau. Et nous avons décidé de donner la parole à une femme, Geneviève Piret, qui se sent très directement concernée par la question. (réd.)**

**P**ourquoi se met-on à « dire l'inceste » ? Alice Miller le dit (« L'enfant sous terreur. L'ignorance de l'adulte et son prix », Aubier, 1986).

Eva Thomas le dit (« Le viol du silence », Aubier, 1986).

Viviane Clarac et Nicole Bonnin le disent (« De la honte à la colère », Les Publications Anonymes, Poitiers, 1985).

Barbara Kavemann et Ingrid Lohstöer le disent (« Les pères criminels. La violence sexuelle contre les petites filles », Editions Des Femmes, 1985).

Florence Rush avait ouvert la voie (« Le secret le mieux gardé. L'exploitation sexuelle des enfants », Denoël/Gonthier, 1983).

Si toutes ces femmes se sont mises à dire ce que personne ne disait, par crainte du scandale, c'est parce qu'elles en ont eu assez de voir tant de vies rendues si difficiles à cause de la violence cachée de l'inceste. Comme le dit Eva Thomas, « il faut que les femmes parlent, écrivent les violences sexuelles vécues dans leur enfance ; parce qu'en parler, c'est déjà agir ».

Mais comment faire comprendre aux hommes que s'ils s'approchent de leur enfant (quel que soit son âge), le sexe en érection, ils ne sont plus des pères, ils ne sont plus que des « tanks » prêts à écraser la joie de vivre de leur descendance, pour bien plus d'une génération ?

### COMMENT LEUR FAIRE COMPRENDRE CELA ?

Leur faire comprendre qu'en abusant de la confiance de son enfant pour satisfaire une pulsion sexuelle — qu'il ne peut pas ou ne sait pas, à un moment de son

existence, vivre avec un(e) égal(e) — en utilisant un plus petit, un tout aimant, un tout confiant, un homme « bousille » son enfant !

Si une revue « Hommes suisses » existait, on pourrait les informer, les hommes, mais « Hommes suisses » n'existe pas !

Vous me direz peut-être que tous les hommes savent qu'ils ne doivent pas toucher sexuellement à leurs enfants !

Alors, pourquoi sont-ils si nombreux à le faire ? Car ils sont nombreux, bien plus nombreux qu'on ne l'imagine, ces hommes qui ont peur des femmes et qui dérapent sur des enfants !

### PROUVEZ-LE, ME DIREZ-VOUS !

Aujourd'hui, c'est encore difficile, en Suisse. En Amérique, une femme, Diana Russel (« The Secret Trauma. Incest in the Lives of Girls and Women », Basic Books, New York, 1986), professeur de sociologie en Californie, a étudié un échantillon de 930 femmes vivant à San Francisco pendant l'été 1978. Elles ont toutes été personnellement interviewées. 152 femmes, soit 16 % avaient dû subir un acte incestueux avant l'âge de 18 ans. Sur ces 152 femmes, 108, soit les 12 % des 930 femmes de l'échantillon, avaient été abusées sexuellement par une personne de la famille avant 14 ans.

### ALORS, CELA N'ARRIVE JAMAIS ?

Quand on est soi-même abusée par son père, on croit qu'on est la seule à qui une pareille chose est arrivée. C'est pourquoi l'on comprend très bien que les gens à qui cela n'est pas arrivé (s'ils savaient la chance qu'ils ont eue d'avoir des parents qui les ont respectés !) aient de la peine à comprendre que stopper l'inceste est une tâche de la première

## Le viol du silence



*A toutes celles qui ont connu la prison de l'inceste, pour que nos voix se mêlent*

**aubier**

importance à laquelle nous pouvons, chacun de notre côté, nous atteler, pour le bien de l'humanité.

C'est à nous, les « survivantes de l'inceste » comme on les appelle aux USA, de nous trouver, de nous unir, pour crier STOP A L'INCESTE, au nom de l'humanité.

Parmi les livres mentionnés au début de cet article, celui d'Alice Miller explique de façon saisissante le mécanisme de l'inceste.

La grande découverte d'Alice Miller, c'est assurément d'avoir vu que l'enfant qui naît d'une mère et d'un père immatures, donc incapables de l'aimer inconditionnellement dès le départ de sa vie, cet enfant-là (et nous sommes tous plus ou moins dans cette position) pour **gagner** l'affection de ses parents dont il a besoin

pour survivre se met à être lui celui qui aime et protège inconditionnellement sa maman, son papa.

Les parents immatures le sont parce qu'eux-mêmes, ils ont été enfants « non aimés inconditionnellement » au départ. Ce qu'ils n'ont pas reçu, ils l'attendent de leur enfant.

C'est ainsi que nous pardonnons tout à nos parents et que ce tout, nous le faisons payer à nos enfants.

Les enfants « souffre-douleur » remplissent très précisément le rôle de souffrir la douleur que les parents ont dû refouler quand leurs propres parents les faisaient souffrir.

Alice Miller, comme Elisabeth Kubler-Ross, d'ailleurs, disent l'importance qu'il y a à vivre toutes ses émotions, tous ses sentiments, qu'on soit enfant ou adulte.

J'aurais envie de dire qu'aimer son prochain comme soi-même, c'est lui laisser le droit d'exprimer sa rage contre vous, quand il a le sentiment d'avoir été écrasé par vous, comme lui-même vous en donne le droit.

Mais on se coupe la douleur comme on se coupe la faim quand on a été « bien élevé » ! Et, à force d'accumuler ces sentiments refoulés, non-vécus avec nos tripes, on devient des robots sans âme qui dorment à coups de somnifères et vont travailler bourrés de « petits remontrants » !

**Geneviève Piret**

## INFORMER ET SE BATTRE

« La rage que la fille met à se détruire, à se défendre, est une force de vie énorme. J'ai compris qu'il me fallait la retourner, la transformer en force créatrice. Je sais seulement que c'est possible. »

**Eva Thomas**

(« Le viol du silence »)

Pour transformer la rage en force positive, Geneviève Piret a créé l'association « Terre des Femmes », lieu de solidarité et d'entraide. Parmi ses nombreuses activités, « Terre des Femmes » a lancé une campagne d'information sur l'inceste (« Stop à l'inceste ») et obtenu une subvention de l'Etat de Genève pour la prévention et l'aide aux victimes. (Téléphone de « Terre des Femmes » : (022) 86 00 61).

Autres numéros de téléphone utiles : à Zurich : 01-252 30 36, « Selbsthilfegruppe » ; à La Chaux-de-Fonds : (039) 28 70 08, « Les Eillets »

Eva Thomas donnera une conférence le 31 octobre à Genève (Uni I, 20 h 30).

## CURRICULUM VITAE D'UN PERE INCESTUEUX

- 1905 Naissance
- 1933 Il se marie avec son employée, qui a presque quatre ans de plus que lui
- 1937 Naissance de sa première fille
- 1942 Naissance de sa fille cadette
- 1953 Son commerce traverse deux faillites. Il « adore » ses filles et veut toujours les baigner
- 1954 Il enfonce la porte de la salle de bain le jour où sa fille aînée ose s'y enfermer pour ne plus subir ça.

## JEUDI DE L'ASCENSION 1958

Profitant de l'absence de sa femme et de sa fille cadette, parties à l'église, il entre, le sexe en érection, dans la chambre de sa fille aînée qui dormait encore (et qui n'avait jamais eu de relations sexuelles), il se glisse dans son lit et en fait sa maîtresse.

Chaque fois qu'il est seul avec elle, il recommence.

Cela dure jusqu'à l'automne. Un jour, enfin, sa fille dit « non » et, couchée sur son lit, l'empêche d'approcher en lui donnant de vigoureux coups de pied dans le ventre.

12 juin 1960. — Il croit que sa fille a couché avec un autre homme que lui. Fou de colère, il la bat en lui donnant des coups de poing sur les tempes jusqu'à ce que sa femme et sa fille cadette, alertées par les cris de l'aînée, viennent le saisir, en l'attrapant chacune par un bras.

Deux jours plus tard, sa fille aînée est recueillie par les parents d'une de ses amies d'enfance.

1968. — Il meurt d'une méningite.

Il n'a jamais été inquiété, de son vivant, pour son crime si parfait que personne n'a jamais osé lui en parler ouvertement.

Une fois seulement, il a demandé à sa fille :

« Est-ce que tu arriveras à me pardonner, un jour ? »

Elle a répondu :

« J'essaie, mais je ne sais pas si j'y arriverai ».

## CURRICULUM VITAE DE LA FILLE D'UN PERE INCESTUEUX

- 1937 Naissance
- 1957 Elle commence l'université pour devenir physicienne.

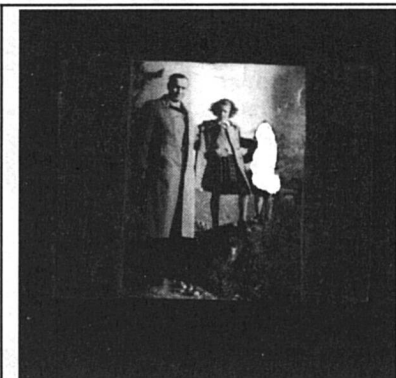
## JEUDI DE L'ASCENSION 1958

Subitement, parce que son père commet l'inceste avec elle, l'utilisant sexuellement comme si elle était une prostituée, elle se sent tombée au fond d'un puits profond. Elle ne mange plus. Elle voudrait mourir.

Grâce à l'aide d'un psychiatre, elle arrive à reconstruire sa personnalité anéantie par l'inceste, à ne plus se laisser faire par son père.

12 juin 1960 : elle est battue presque à mort par son père quand il croit, à tort, qu'elle a couché avec un autre homme que lui.

Deux jours plus tard, les parents d'une amie lui offrent un refuge dans leur maison.



*Monsieur, vous n'aviez pas le droit de profiter de l'amour de votre fille pour son père et sa mère pour vous décharger sur elle de vos pulsions sexuelles ! Aujourd'hui, je vous le dis : « Vous êtes un criminel, mon père ! »*

- 1961 Elle se marie
- 1962 Elle met un fils au monde
- 1965 Elle met une fille au monde. Son mari bat son fils. Son mari la bat.
- 1968 Mort de son père

Trois mois plus tard, sa mère lui reproche d'avoir été « froide » avec son père.

Trouvant cette accusation par trop injuste, elle lui en donne la raison.

« C'est pas vrai, tu veux salir ton père ! », rétorque la mère.

Octobre 1968 : le médecin de sa mère la fait enfermer de force à l'Hôpital psychiatrique de Bel-Air, dont elle sort traumatisée cinq semaines après.

Dès ce moment, elle souffrira de dépressions successives, mais trouvera la force de demander le divorce (elle obtiendra la garde de ses enfants) et surtout de venir en aide à d'autres femmes ayant connu des souffrances similaires, de parler de ce que son père lui a fait, afin que l'inceste ne reste pas « un crime parfait ».